

Hauts-de-France, Pas-de-Calais  
Bapaume  
16 rue Jean-Baptiste-Lequette, rue Gambetta

## **Maison, ancienne maison-estaminet propriété de Mme Lemaire-Pannequin**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA62005181  
Date de l'enquête initiale : 2018  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : maison  
Destinations successives : café, maison  
Parties constituantes non étudiées : café

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2021, 000 AB 01, 132, 133

### **Historique**

#### **Éléments de contexte**

Le marché signé avec l'entrepreneur en avril 1924 précise qu'il s'agit de "la réédification de l'immeuble totalement détruit qu'elle possédait à Bapaume (...), sur le même emplacement, (...) mais d'une importance différente de celle détruite dont elle le remploi, répondant à de nouveaux besoins". Il s'agit en effet, en lieu et place d'un immeuble unique, de reconstruire deux maisons, abritant les fonctions conjointes d'estaminet et d'habitation pour Mme Lemaire-Pannequin, veuve, et son fils. Les plans du projet, intitulé "groupe de deux maisons dont l'une à usage de commerce café-restaurant et l'autre à usage d'habitation" sont dus à Eugène Bidard, architecte de la coopérative n°1, et font l'objet d'un devis descriptif unique. Joseph Lemaire-Pannequin apparaît pour la première fois dans le recensement de population de 1931, comme débitant et dans celui de 1936, comme cafetier. Il loge un pensionnaire.

#### **La chronologie du projet de reconstruction**

Le dossier de réemploi des dommages de guerre conservé aux AD du pas de Calais (10R9/98) indique que l'immeuble est reconstruit entre mai 1924, date de signature des plans, et janvier 1927, date de la réception définitive des travaux. Un premier versement de 50% de l'indemnité a lieu en octobre 1924, une fois les fondations achevées, les étages édifiés et le bâtiment mis hors d'eau. La plâtrerie est achevée en juin 1926 et les sols quatre mois plus tard, la peinture en mars 1929. Le dossier de réemploi est clôturé en janvier 1930. L'ensemble a coûté 165 000 francs, dont 97 000 pour l'estaminet, 57 000 pour l'habitation, 8 500 pour la buanderie, et 2 000 pour le pavage de la cour.

#### **Le projet de l'architecte : les plans**

La partie destinée à l'habitation de Mme Lemaire est une "1930" dont l'accès est rue Jean-Baptiste-Lequette. Elle présente donc un plan typique de ces maisons reconstruites après la Première Guerre mondiale : au rez-de-chaussée le salon sur rue ouvre sur la salle à manger qui se prolonge par la cuisine puis une petite courette. Le couloir latéral qui distribue

l'ensemble de ces pièces abrite l'escalier qui dessert les étages. Le premier étage abrite deux chambres, et les combles une chambre sur rue et un débarras à l'arrière. Toutes les pièces comportent une cheminée.,

La partie estaminet-hôtel occupe une travée sur la rue J.B.-Lequette et une travée rue Gambetta, reliées par un pan coupé qui accueille la porte d'entrée et une vitrine. L'estaminet occupe la partie du rez-de-chaussée qui donne sur la rue Lequette et le pan coupé. Il est complété par une salle de restaurant, une cuisine et une petite cour indépendante située sur l'arrière. Les deux étages sont occupés par des chambres organisées autour d'un palier central : quatre pour le premier et trois pour l'étage sous comble où la quatrième pièce accueille un grenier.

La buanderie "en appentis" ainsi que le précise le devis descriptif, est un bâtiment indépendant situé au fond de la cour et commun aux deux parties de l'immeuble.

### Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Les murs des caves sont en briques cuites au four et le sol, tout comme le plancher haut, en "béton armé enduit en ciment". Les seuils, devantures et marches seront en "pierre dure n°3". Les appuis de fenêtre seront en "aggloméré Coignet". Les murs de façade et les souches de cheminées seront en "brique cuites au four continu provenant des environs de Bapaume" tandis que les murs de refend et les murs séparatifs seront en brique de meule et les cloisons de distribution en carreaux de plâtre. A l'extérieur, les briques seront jointoyées au ciment Portland, qui servira également à enduire "les clefs, sommiers, frises, bandeaux, corniches, clavages, linteaux et soubassements". Les plafonds et les murs intérieurs sont enduits en plâtre puis peints car "les papiers de tenture sont en dehors du présent devis".

Les sols sont "dallés en mosaïque de granito" pour les vestibules d'entrée, les cuisines, et les salles de l'estaminet et du restaurant, parquetées en chêne pour le salon et la salle à manger de l'habitation et en sapin pour l'ensemble des chambres, en béton pour la buanderie, et en briques pour la cour.

Les huisseries extérieures sont en chêne, y compris "le soubassement et la corniche de la devanture de la boutique", ainsi que "les châssis des glaces", mais le reste des huisseries intérieures est en sapin et les escaliers (tous encloués) sont en orme pour ceux menant au premier étage et en sapin pour ceux amenant au second. La porte d'entrée de l'habitation "recevra des panneaux de fonte conformément aux dessins". Les baies du rez-de-chaussée "recevront des persiennes brisées en tôle forte" et la devanture de l'estaminet "sera en tôle ondulée à rouleau automatique en trois parties".

La charpente est en sapin et la couverture des brisis "en ardoises d'Angers, première carrée, grand modèle de 0,32 x 0,32", le terrasson comme les lucarnes sont couverts en zinc.

### Le projet de l'architecte : les élévations

L'édifice présente une élévation à travée de deux niveaux sur cave, achevée par un étage de combles. A cause de la déclivité du terrain, la partie rue J.B.-Lequette est construite sur un rez-de-chaussée surélevé. Les baies du rez-de-chaussée sont légèrement cintrées. Leur linteau est souligné par un rang de briques posées verticalement de chant surmonté par un cordon, qui vient reposer sur des coins en ciment peint et est interrompu au centre par une agrafe à ressauts. La porte d'entrée de l'habitation reprend le même dessin que les baies du premier niveau mais, en raison de l'étroitesse de la porte, l'agrafe centrale est simple. Les baies du second niveau ont un linteau droit assez large, surmonté par un petit entablement et rythmé par des lignes obliques, qui débordent sur le côté de la baie et vient reposer sur de petits modillons. Les baies sont fermées par un balconnet "en fonte ornée conformément aux dessins, avec main courante en fer demi-rond".

La toiture à longs pans brisés porte, sur le brisis, des lucarnes-rentrantes soulignées par une petite corniche triangulaire pour les parties sur rue et une lucarne-pignon sur le pan coupé. Ce dernier, entièrement vitré au rez-de-chaussée permet l'accès au commerce.

### Les décors des façades

Les linteaux des baies constituent avec les briques blanches posées alternance avec des briques rouges pour former des damiers soulignant les différents niveaux de la façade, les principaux éléments de décor. Le devis descriptif précise que "les motifs décoratifs, saillies pour corniches, cordons, clavages, frises, bandeaux, les creux et saillies seront aménagés comme il est indiqué aux dessins", ces derniers étant effectivement très précis. La lucarne-pignon fait quant à elle l'objet d'un traitement très soigné : les rives et les pieds-droits jouent sur le mélange brique - béton blanc et soulignent le fronton triangulaire.

Il n'y a pas de rupture visuelle entre la partie habitation et celle estaminet-hôtel. Les façades présentent une élévation identique, les formes et les dimensions des baies sont les mêmes et respectent les spécificités de chaque niveau, les décorations (bandeaux entre le premier et le second niveau et sous la corniche) se poursuivent sur toutes les façades...

### Les modifications ultérieures

La maison semble avoir été édifiée conformément au projet dressé par l'architecte. Seul le premier niveau du rez-de-chaussée est différent de celui prévu sur plans : la porte centrale à double battants est bien là, mais les baies vitrées qui l'encadrent reposent sur un soubassement en béton et non sur un panneautage en bois. Enfin, les persiennes ont été remplacées par des volets roulants.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1924 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Bidard (architecte, attribution par source)

## Description

La maison est implantée sur une parcelle d'angle à pan coupé, au croisement des rues Jean-Baptiste-Lequette et Gambetta. Elle est alignée à front de rue avec les maisons de la rue Gambetta tout comme avec celles de la rue Lequette, hormis sa voisine immédiate, avec laquelle elle est tout de même mitoyenne.

Son élévation est similaire à celle des maisons de la rue Lequette mais beaucoup plus importante que celle des constructions qui la jouxtent dans la rue Gambetta, rue qui par ailleurs ne présente pas d'homogénéité dans les élévations et les volumes des constructions qui la bordent.

S'agissant d'une propriété privée, l'intérieur actuel de la maison n'a pas été étudié. Il n'est donc pas possible de savoir si la construction s'est faite conformément aux plans de l'architecte, ni si cette dernière a été modifiée par la suite.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés

## Typologies et état de conservation

Typologies : maison d'angle à boutique

## Statut, intérêt et protection

Comme beaucoup de maisons-estaminet, celle-ci est construite à la demande d'une veuve. Une autre spécificité de ces maisons est qu'elles sont souvent édifiées à un angle de rue... celle-ci ne déroge pas à cette règle ! Et comme la majorité des maisons d'angle, elle présente un pan coupé. Comme traditionnellement pour un estaminet, le pan coupé est occupé par une vitrine et par la porte d'accès à la salle du café.

On y retrouve également la prédominance de la brique apparente, si fréquente à Bapaume dans la reconstruction des maisons et commerces.

Comme pour beaucoup d'autres maisons construites par Bidard, on remarque le jeu de couleur entre la brique du mur et les linteaux blancs en béton, le soin apporté au traitement du mur sous le débord du toit (ici deux rangées de briques posées en "dents de scie"), le toit à longs pans brisés portant des lucarnes, le soubassement des baies en béton, ou encore la juxtaposition des baies en travées.

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/98. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier n°1468. Veuve Lemaire-Pannequin : devis descriptif, marché, conventions d'acompte, décompte des travaux, comptes de mitoyenneté, procès-verbal de réception définitive, liquidation du compte de coopérateur, plans.**  
Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
  - Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).
  - Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Façade sur rue J.B Lequette, façade du pan coupé, façade rue Gambetta, façade postérieure, coupe longitudinale et détail du décor de la façade principale. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468). Dossier n°1468. Veuve Lemaire-Pannequin : devis descriptif, marché, conventions d'acompte, décompte des travaux, comptes de mitoyenneté, procès-verbal de réception définitive, liquidation du compte de coopérateur, plans.

## Annexe 1

### Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.

- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.

- Briques de meule et briques à four continu :

La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.

Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four.

Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.

- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.

- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique **Boulenger à Auneuil (Oise)**.

- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.

- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.

- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.

- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.

- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.

- Papier de tenture : papier peint.

- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.

- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.

- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).

- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.

- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.

- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.

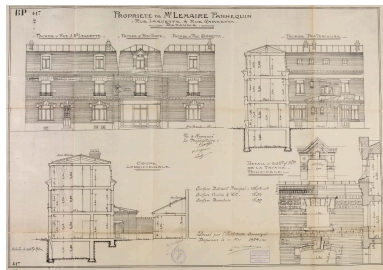
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lattes forment des angles droits. Les lattes s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.

- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.

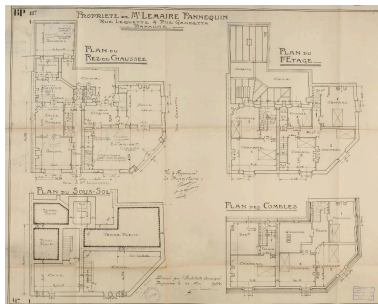
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.

- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

## Illustrations



Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Façade sur rue J.B Lequette, façade du pan coupé, façade rue Gambetta, façade postérieure, coupe longitudinale et détail du décor de la façade principale. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200215NUCA



Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200214NUCA



Vue générale sur le pan coupé et les façades rues Jean-Baptiste-lequette et Gambetta depuis la rue Gambetta. Phot. Hubert Bouvet IVR32\_20196200920NUC4A

## Dossiers liés

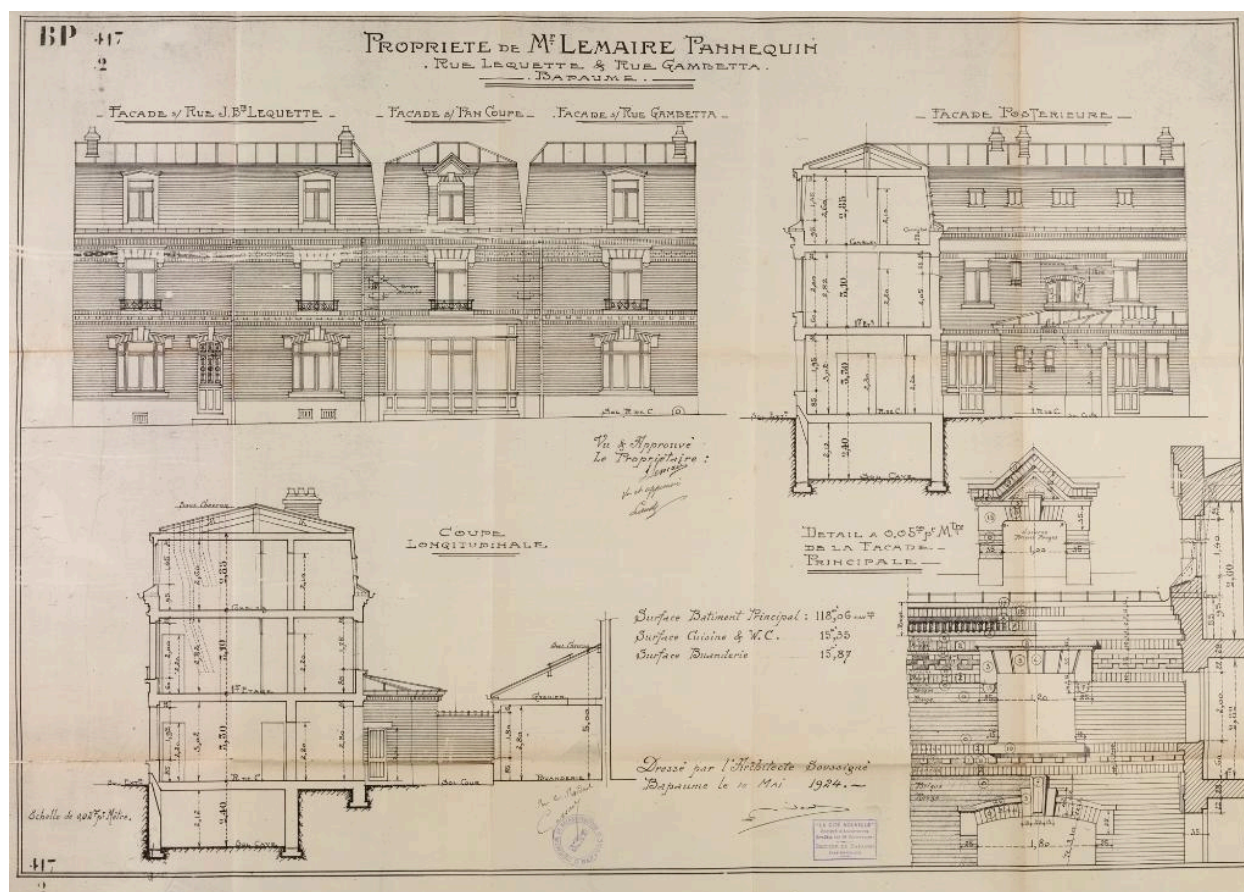
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Façade sur rue J.B Lequette, façade du pan coupé, façade rue Gambetta, façade postérieure, coupe longitudinale et détail du décor de la façade principale. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/98. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier n°1468. Veuve Lemaire-Pannequin : devis descriptif, marché, conventions d'acompte, décompte des travaux, comptes de mitoyenneté, procès-verbal de réception définitive, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).
- Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Façade sur rue J.B Lequette, façade du pan coupé, façade rue Gambetta, façade postérieure, coupe longitudinale et détail du décor de la façade principale. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).

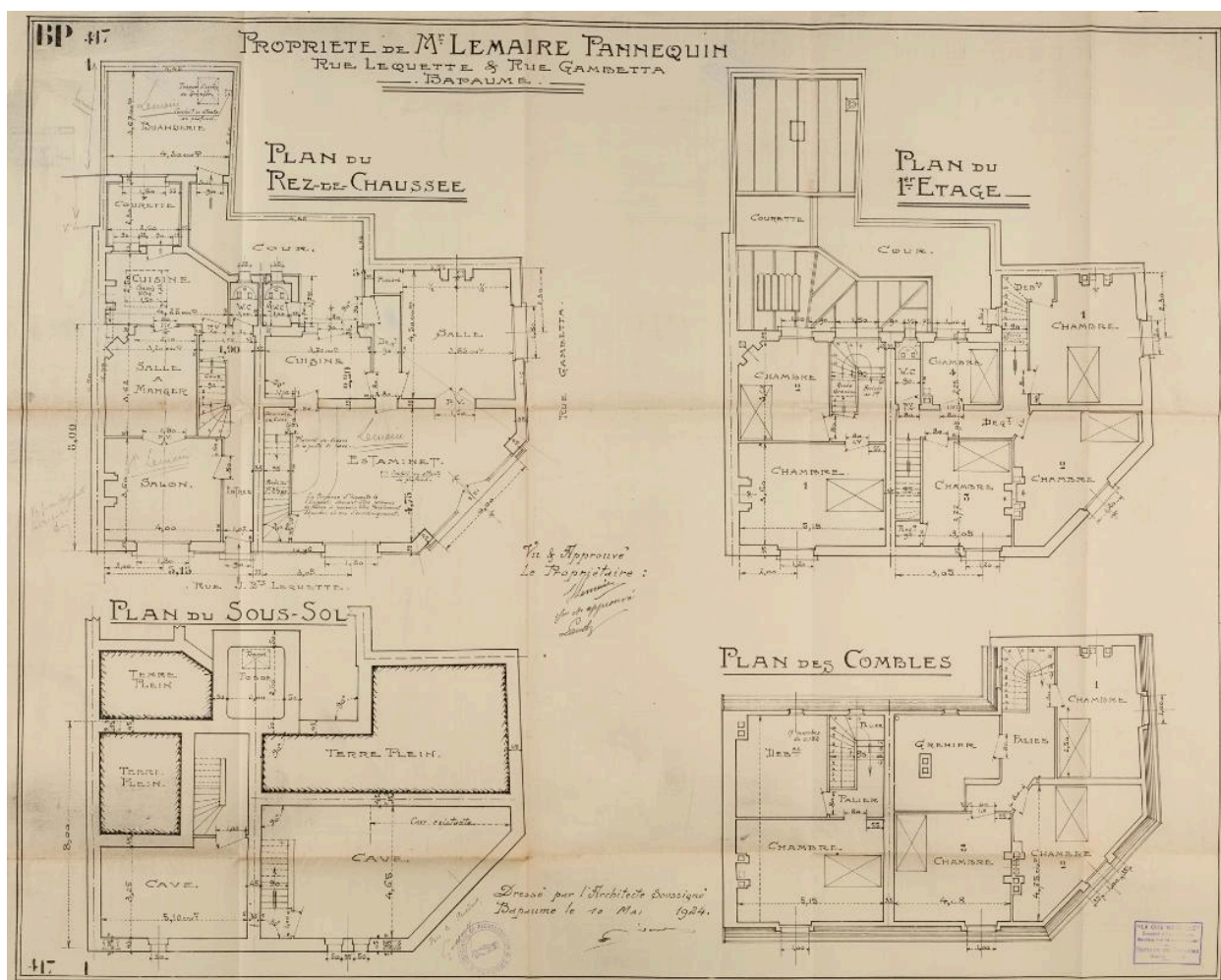
IVR32\_20216200215NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/98. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier n°1468. Veuve Lemaire-Pannequin : devis descriptif, marché, conventions d'acompte, décompte des travaux, comptes de mitoyenneté, procès-verbal de réception définitive, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).
- Propriété de Mr Lemaire-pannequin, rue Lequette et rue Gambetta - Bapaume. Façade sur rue J.B Lequette, façade du pan coupé, façade rue Gambetta, façade postérieure, coupe longitudinale et détail du décor de la façade principale. Signé et daté Eugène Bidard, 10 mai 1924. (AD Pas-de-Calais, 19R9/98, dossier n°1468).

IVR32\_20216200214NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale sur le pan coupé et les façades rues Jean-Baptiste-lequette et Gambetta depuis la rue Gambetta.

IVR32\_20196200920NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation